



Législature	:	2021 – 2026
Année	:	2022
Séance	:	3

**PROCÈS-VERBAL**

**DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**DU CONSEIL COMMUNAL**

**DU LUNDI 21 NOVEMBRE 2022**

TABLE DES MATIERES
--------------------

1.	<b>APPEL</b> .....	3
2.	<b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b> .....	4
3.	<b>COMMUNICATIONS DU BUREAU SUR L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE</b> .....	4
4.	<b>EXPOSÉ SUR LES ANTENNES 5G ET ÉTAT DE SITUATION DANS LA COMMUNE</b> .....	5
	Intervenant : M. Jean-François Rolaz de Swisscom (Suisse) SA .....	5
	Questions – Réponses .....	5
5.	<b>EXPOSÉ SUR LE PLAN ÉNERGIE ET CLIMAT COMMUNAL (PECC)</b> .....	9
	Intervenante : Mme Christelle Giraud de Eqlosion Sàrl .....	9
	Questions – Réponses .....	9
	Intervenant : M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour .....	11
	Questions – Réponses .....	11
6.	<b>CONTRE-APPEL</b> .....	13

### Ouverture de la séance

M. le Président Antoine Eichelberger se dit immensément honoré de présider cette première séance du Conseil communal de l'année 2022-2023.

Il ouvre la séance à 20h00 en souhaitant la bienvenue au nom du Bureau et de Mme la Secrétaire du Conseil communal.

Il adresse ses cordiales salutations à Mme la Syndique, Mme et MM. les Municipaux, Mme la Secrétaire municipale, M. l'Huissier, au Bureau, à la Presse ainsi qu'au public.

M. le Président Antoine Eichelberger souligne que, comme chacune et chacun l'a constaté, l'ordre du jour diffère quelque peu de la forme habituelle. Certains points ont été reportés afin de permettre le meilleur déroulement possible de la séance.

Il explique qu'il reviendra plus précisément sur cet aspect au point 3 de l'ordre du jour « Communications du Bureau sur l'ordre du jour de la séance » et passe la parole à Mme la Secrétaire du Conseil communal pour l'appel.

## **1. APPEL**

Présidence : M. Antoine Eichelberger

Sont excusés :  
Mme Marylin Gaille Burri  
Mme Josée Martin  
M. David Chassot  
M. Marc Cornut  
M. Eric Diserens  
M. Robin Jaccard

Sont absents :  
Mme Catherine Rollandin  
M. Patrick Glauser  
M. Luc Richard

Ont démissionné :  
Mme Aurélie Masciulli  
M. Philippe Grosfillier

Sont présents : 48 Conseillères et Conseillers

M. le Président Antoine Eichelberger constate que le quorum étant atteint, le Conseil communal peut valablement délibérer.

## **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. le Président Antoine Eichelberger rappelle que l'ordre du jour a été envoyé le 16 octobre 2022 et ouvre la discussion.

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Communications du Bureau sur l'ordre du jour de la séance
4. Exposé sur les antennes 5G et état de situation dans la commune  
Intervenant : M. Jean-François Rolaz de Swisscom (Suisse) SA  
Questions – Réponses
5. Exposé sur le Plan énergie et climat communal (PECC)  
Intervenant : Bureau Eqlosion Sàrl  
Intervenant : M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour  
Questions – Réponses
6. Contre-appel

La parole n'étant pas demandée, M. le Président Antoine Eichelberger soumet l'ordre du jour au vote.

Il est accepté à l'unanimité.

## **3. COMMUNICATIONS DU BUREAU SUR L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE**

M. le Président Antoine Eichelberger relève que, comme annoncé en préambule, l'unique communication du Bureau concerne l'ordre du jour de la séance.

Les points suivants, figurant ordinairement à l'ordre du jour, ont été reportés :

- Adoption du procès-verbal de la séance du 20 juin 2022
- Courrier
- Communications des délégués intercommunaux
- Communications de la Municipalité
- Divers et propositions individuelles

Il indique que ces points feront l'objet d'un traitement approfondi lors de la séance du 5 décembre 2022. Le Bureau a estimé ce report nécessaire afin que les présentations des intervenants externes mandatés par la Municipalité puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles. La présence de ces experts étant par ailleurs soumise à un horaire fixe, il a paru préférable de limiter le nombre de points à l'ordre du jour.

M. le Président Antoine Eichelberger informe que la séance se déroulera comme suit :

M. Jean-François Rolaz de Swisscom présentera le premier sujet, à savoir les antennes 5G et l'état de situation sur le territoire communal. Au terme de cette présentation, les Conseillères et Conseillers pourront intervenir et poser leurs questions. Ce sujet sera traité durant une heure.

Puis, Mme Christelle Giraud du bureau Eqlosion livrera sa présentation sur le PECC, laquelle sera suivie par celle de M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour. À l'issue de ces deux exposés, les Conseillères et Conseillers pourront intervenir et poser leurs questions sur ce second sujet traité également durant une heure.

Cette soirée étant consacrée uniquement aux antennes 5G et au PECC, ces deux sujets pourront être traités convenablement. Cependant, comme la séance est également rythmée par des intervenants externes, il y aura lieu de se tenir à un certain horaire. M. le Président Antoine Eichelberger s'excuse donc préalablement de devoir éventuellement couper court à la discussion de manière quelque peu abrupte.

Pour terminer, il indique que le Bureau salue l'initiative de la Municipalité d'avoir organisé cette séance pour ces deux sujets de la plus haute importance, remercie les trois intervenants de leur temps consacré et passe la parole à M. Jean-François Rolaz pour son exposé.

Note à l'issue de la séance du Conseil du jour :

*Le Bureau a décidé que le procès-verbal serait transcrit de manière résumée en ce qui concerne les présentations et les questions/réponses et que les trois présentations seront jointes au procès-verbal.*

#### **4. EXPOSÉ SUR LES ANTENNES 5G ET ÉTAT DE SITUATION DANS LA COMMUNE**

M. Jean-François Rolaz se présente brièvement puis commente sa présentation projetée au beamer.

M. le Président Antoine Eichelberger le remercie, passe la parole à l'assemblée pour les questions en demandant aux intervenants de s'annoncer avant chaque intervention et de parler dans le micro afin de faciliter la transcription du procès-verbal.

Question de M. le Conseiller Fritz Burri

M. le Conseiller Fritz Burri demande à quel point le rayonnement est dangereux pour l'humain.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz relève les normes strictes émises par l'OMS en soulignant que le risque zéro n'existe pas, quel que soit le domaine. Ce risque n'est cependant pas plus élevé en ce qui concerne la 5G.

Question de M. le Conseiller Fritz Burri

M. le Conseiller Fritz Burri demande si le fait de s'éloigner de l'antenne diminue le champ de rayonnement.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz répond par l'affirmative en expliquant que le 5v/m est une valeur maximale pour une station exploitée au maximum de sa puissance.

Question de M. le Conseiller Fritz Burri

Au sujet du projet d'antenne près de chez lui, soit à proximité du terrain de football, M. le Conseiller Fritz Burri demande quelle en est la dangerosité.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz indique que la norme fixée de 5V/m est justement là pour éviter un danger face aux habitations proches de l'antenne, ceci même si trois opérateurs occupent l'antenne en question.

Intervention de M. le Conseiller Alain Zellweger

M. le Conseiller Alain Zellweger se dit étonné des économies d'énergie évoquées par M. Jean-François Rolaz par le passage de la 4G à la 5G si l'on tient compte du fait que la quasi-totalité des téléphones mobiles devront être remplacés car plus compatibles avec la 5G.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz explique que la 4G ne sera certainement pas désactivée avant 2030 et que la 5G sera installée en parallèle afin d'éviter justement ce phénomène.

Intervention de M. le Conseiller Alain Zellweger

M. Jean-François Rolaz parle de onze millions d'abonnés, alors que la Suisse compte huit millions d'habitants. Potentiellement, ce sont par conséquent huit millions de connexions en même temps, et non pas onze.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz donne raison à M. le Conseiller Alain Zellweger.

Intervention de M. le Conseiller Alain Zellweger

M. le Conseiller Alain Zellweger relève l'étonnante courbe de 2017 au slide 4.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz n'est malheureusement pas en mesure de l'expliquer.

Question de M. le Conseiller Fabrice Portmann

M. le Conseiller Fabrice Portmann demande quelles seront les conséquences de la 5G par rapport au réseau français.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz répond que le phénomène existe déjà aujourd'hui et que des accords internationaux régissent les opérateurs.

Question de M. le Conseiller Fabrice Portmann

M. le Conseiller Fabrice Portmann utilise la 5G d'une commune voisine et demande pourquoi son fonctionnement n'est pas idéal.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz explique les fonctionnements différents de la 4G et de la 5G.

Question de M. le Conseiller Philippe Berthoud

M. le Conseiller Philippe Berthoud fait référence à la carte du slide 18 et demande où sont/seront implantées les antennes des autres opérateurs.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz répond qu'il ne le sait pas.

Intervention de M. le Municipal Christian Aeschlimann

M. le Municipal Christian Aeschlimann informe de la mise à l'enquête par Sunrise à la Tavorne. Pour le reste, il n'a également aucune information à communiquer si ce n'est qu'il est possible qu'un site ou un autre soit analysé pour savoir s'il pouvait accueillir un autre opérateur.

Intervention de Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny

Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny relève la confidentialité de ces données et la transparence appréciée de Swisscom car effectivement, les autres opérateurs ne communiquent pas quant à leurs projets d'implantation de nouvelles antennes.

Explications de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz explique qu'une antenne est un élément d'une station de communication mobile, laquelle peut potentiellement et effectivement accueillir un deuxième opérateur.

Il montre au beamer la carte des implantations de la région démontrant que les antennes sont installées en fonction de la densité de la population, en ville de Lausanne ou le long des voies de chemins de fer par exemple. Pour Savigny, un site suffit, le deuxième site couvrant la région de la Claie-aux-Moines.

Intervention de M. le Conseiller André Mennet

M. le Conseiller André Mennet se soucie de l'effet de la 5G sur les insectes dans la mesure où il indique qu'après l'installation de la 3G et 4G, aucun insecte n'a volé les jours suivants.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz était déjà présent lors de la mise en service de la 2G mais n'a pas eu connaissance de ce phénomène.

Intervention de M. le Conseiller André Mennet

M. le Conseiller André Mennet s'étonne des deux projets prévus d'installations d'antennes, près du terrain de football et à la Claie-aux-Moines.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz explique la logique de l'implantation de l'antenne près du terrain de football, à savoir qu'il s'agit principalement d'un site de couverture.

Intervention de Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny

Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny informe que le canton, compétent hors zone d'habitation, n'a pas délivré l'autorisation d'implantation dont parle M. le Conseiller André Mennet à la Claie-aux-Moines, pour un autre opérateur que Swisscom.

Question de M. le Conseiller Guillaume Blanc

M. le Conseiller Guillaume Blanc demande si le réseau satellite ne représente pas l'avenir, plutôt que l'implantation de nouvelles antennes.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz répond n'être pas certain qu'il soit possible d'absorber la demande au moyen d'un réseau satellite, du moins à l'heure actuelle.

Question de M. le Conseiller Brian Hick

M. le Conseiller Brian Hick demande quel est le nombre de sites 4G en Suisse.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz indique qu'il existe environ 6'000 sites appelés « macro cellules » au niveau suisse pour Swisscom. Dans les villes, ce sont des sites « micro cellules » ou « nano cellules » qui sont implantés.

Question de M. le Conseiller Brian Hick

M. le Conseiller Brian Hick demande quel est le nombre approximatif d'antennes 5G supplémentaires projetées.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz indique une projection d'environ 50% d'antennes supplémentaires, priorité étant mise sur l'exploitation d'antennes existantes en baissant la 3G et la 4G au bénéfice de la 5G.

Question de M. le Conseiller Brian Hick

M. le Conseiller Brian Hick demande si la priorité est également mise sur le fait d'occuper les antennes avec d'autres opérateurs, ceci d'un point de vue stratégique et écologique.

Réponse de M. Jean-François Rolaz

M. Jean-François Rolaz répond par l'affirmative dans la mesure où il s'agit non seulement de volonté politique pour les trois opérateurs, mais également d'obligation cantonale selon les règles émises, pour exemple le site de Mollie-Margot occupé par Sunrise.

Arrivés au terme de l'heure consacrée à ce sujet, M. Jean-François Rolaz remercie l'assemblée pour son attention et propose que les questions supplémentaires lui soient adressées par écrit.

M. le Président Antoine Eichelberger remercie M. Jean-François Rolaz pour sa présentation et interrompt la séance durant 5 minutes, le temps de mettre en place la présentation suivante.

M. Jean-François Rolaz est applaudi par l'assemblée.

La séance reprend à 21h15.

M. le Président Antoine Eichelberger introduit le deuxième sujet de la soirée, soit le Plan énergie et climat communal. Il remercie Mme Christelle Giraud pour sa présence et lui donne la parole pour son exposé.

## **5. EXPOSÉ SUR LE PLAN ÉNERGIE ET CLIMAT COMMUNAL (PECC)**

Mme Christelle Giraud remercie la Municipalité pour son invitation puis commente sa présentation projetée au beamer.

M. le Président Antoine Eichelberger la remercie et passe la parole aux Conseillères et Conseillers pour leurs questions, limitées à deux par personne afin que chacune et chacun puisse s'exprimer. Il précise que les questions envoyées préalablement à la Municipalité seront traitées dans un deuxième temps.

### Question de Mme la Conseillère Katia de la Baume

Mme la Conseillère Katia de la Baume demande la date à laquelle ce projet va commencer à quelle en sera la gouvernance.

### Réponse de Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny

Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny répond que la présentation de ce soir donne le coup d'envoi de ce projet. La première phase de trois mois indiquée par Mme Christelle Giraud dans sa présentation se fera sur janvier, février et mars.

Quant à la gouvernance, elle indique qu'elle est clairement du ressort de la Municipalité.

### Question de M. le Conseiller Fabrice Portmann

M. le Conseiller Fabrice Portmann souhaite savoir si d'autres petites communes se dotent d'un PECC.

### Réponse de Mme Christelle Giraud

Mme Christelle Giraud répond par l'affirmative : la plus petite commune est peuplée de 700 habitants. En effet, même si le canton encourage le regroupement de communes, cela n'est souvent pas possible, du moins au début du processus.

### Question de M. le Conseiller Philippe Berthoud

M. le Conseiller Philippe Berthoud demande le coût initial de cette étude.

Réponse de Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny

Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny indique que le montant de cette étude sur 4 ans s'élève à CHF 25.000.00. Le canton accorde une subvention à hauteur de 50% par tranche, soit à la fin de chaque année écoulée, ceci afin que les communes s'engagent sur la durée.

Question de M. le Conseiller Philippe Berthoud

M. le Conseiller Philippe Berthoud demande des détails sur le déroulement de ce Plan climat au niveau financier.

Réponse de Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny

Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny n'en connaît pas encore tous les détails étant donné qu'il s'agit d'un nouveau projet. Cependant, il y aura lieu de voir si les études d'ores et déjà menées (village-centre ou chauffage à distance par exemple) pourront être intégrées dans le PECC. Plus largement, une partie s'effectuera lors de la présente législature mais également au-delà, ceci au vu des buts fixés à long terme.

Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny invite d'ailleurs chacune et chacun à consulter le site de l'Etat de Vaud sur ce sujet car la population elle-même peut prendre des mesures dans le cadre de ce projet. Elle souligne que tout n'est pas du ressort de la Municipalité.

Question de Mme la Conseillère Moira Simanis

Mme la Conseillère Moira Simanis demande si la crise énergétique actuelle engendre des mesures immédiates et dans l'affirmative, si ces mesures seront intégrées dans le PECC.

Réponse de Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny

Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny rappelle que le plan Ostral est un plan d'urgence qui concerne la crise énergétique actuelle, soit l'éventuel manque d'énergie pour cet hiver.

Sur ce sujet, elle invite les Conseillères et Conseillers à participer à la séance prévue au Forum mardi 22 novembre 2022, séance ayant fait l'objet d'un tout-ménage.

Quant au plan PECC, il s'agit d'un plan à plus long terme, avec des objectifs à 2030, 2050, même si certaines mesures prises pour le plan Ostral pourraient peut-être y être intégrées.

Question de M. le Conseiller Fabrice Portmann

M. le Conseiller Fabrice Portmann demande si un exemple concret d'une autre commune suivie par Eqllosion peut être donné.

Réponse de Mme Christelle Giraud

Mme Christelle Giraud rappelle qu'Eqllosion suit actuellement 12 communes. Etant donné qu'il s'agit d'une mesure cantonale déclenchée fin 2021, aucun PECC n'a abouti à ce stade. La commune la plus avancée est Cugy dont le diagnostic a été posé aujourd'hui.

Intervention de M. le Conseiller André Mennet

M. le Conseiller André Mennet ne comprend pas toutes ces démarches entreprises alors que d'autres points ne sont pas réglés. De plus, il souligne que l'Etat n'a pas d'argent car l'argent vient du contribuable.

Question de M. le Conseiller Fritz Burri

M. le Conseiller Fritz Burri demande si le Conseil est intégré dans le projet ou si tout est du ressort exclusif de la Municipalité.

Réponse de Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny

Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny indique que ce projet sera piloté par la Municipalité. Aucune commission à ce stade ne sera créée mais le Conseil sera informé de l'avancée des travaux.

La parole n'étant plus demandée, M. le Président Antoine Eichelberger remercie Mme Christelle Giraud pour sa présentation complète et intéressante.

L'assemblée l'applaudit.

M. le Président Antoine Eichelberger passe la parole à M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour pour son exposé.

M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour commente sa présentation projetée au beamer. Au terme de celle-ci, il remercie l'assemblée pour son attention, laquelle l'applaudit.

M. le Président Antoine Eichelberger le remercie et passe la parole aux Conseillères et Conseillers pour les questions.

Intervention de Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny

Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny remercie M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour pour sa présentation complète.

Concernant son message de dire que la transition énergétique peut facilement être activée, elle souhaite nuancer quelque peu ces propos dans la mesure où, par exemple, le dossier déposé pour l'installation de panneaux solaires sur la STEP a été refusé.

Intervention de M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour

M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour est d'avis que la législation va évoluer prochainement.

Réponse de Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny

Mme la Syndique Chantal Weidman Yenny confirme que ce sera probablement le cas.

Intervention de M. le Conseiller Boris Müller

M. le Conseiller Boris Müller intervient à titre privé. En effet, lorsqu'il entend dire qu'il faut simplement investir pour obtenir un retour sur investissement, il est tout à fait d'accord.

Cependant, ce n'est pas toujours si facile en raison de la Covid et de ses conséquences ou de la hausse des coûts dans tous les domaines par exemple.

Il invite par conséquent la population à investir dans les entreprises locales et demande le respect pour les plus jeunes générations.

M. le Conseiller Boris Müller est applaudi à la fin de son intervention.

Intervention de M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour

M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour répond qu'il existe plusieurs sociétés prêtes à s'investir et à entreprendre toutes les démarches nécessaires par exemple.

Intervention de M. le Conseiller Michel Libal

M. le Conseiller Michel Libal constate que plusieurs éléments de la présentation sont certainement contestables. Il prend pour exemple l'Allemagne qui a investi depuis 2008 plusieurs centaines de milliards pour sortir du nucléaire afin de passer aux énergies renouvelables et qui paie maintenant le prix fort avec la guerre en Ukraine pour le gaz, tout en ayant perdu son indépendance énergétique.

Par ailleurs, M. le Conseiller Michel Libal souligne qu'il n'est pas toujours facile de savoir dans quoi investir pour des indépendants n'ayant pas forcément des moyens illimités.

Quant à la jeunesse stressée par ces problématiques, M. le Conseiller Michel Libal est d'avis qu'il faudrait peut-être leur donner des images plus positives sur l'avenir tout comme il serait judicieux de s'occuper des fins de mois difficiles de certains administrés plutôt que de se préoccuper de la fin du monde avec des hausses de température dans un siècle.

M. le Conseiller Michel Libal est applaudi à la fin de son intervention.

Intervention de M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour

M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour est d'avis que plusieurs pays comprennent aujourd'hui que leur transition énergétique aurait dû commencer plus tôt pour ne plus être dépendant des pays autocratiques pour le pétrole, l'uranium ou encore le gaz. Il note qu'il sera intéressant de voir l'évolution en Allemagne dans 10 ans.

Question de M. le Conseiller Fritz Burri

M. le Conseiller Fritz Burri demande à la Municipalité si ce sujet sera abordé lors de la séance du mardi 22 novembre 2022 au Forum.

Réponse de Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny

Mme la Syndique Chantal Weidman Yenny répond par la négative.

Cette séance sera exclusivement consacrée à transmettre des informations à la population en cas de pénurie d'énergie cet hiver ainsi que des indications quant aux économies d'énergie possibles d'être réalisées par tout un chacun.

Intervention de Mme la Conseillère Katia de la Baume

Mme la Conseillère Katia de la Baume intervient pour que les locataires ne soient pas oubliés. En effet, les investissements concernent les propriétaires et les PME. Cependant, les locataires sont également impactés par la hausse des frais de chauffage ou par le coût des rénovations effectuées par les propriétaires et répercutées sur les locataires, par exemple.

Question de M. le Conseiller Peter Weier

M. le Conseiller Peter Weier demande si, compte tenu de la nature inédite de cette tâche ainsi que de la charge de travail supplémentaire qu'elle peut représenter, la Municipalité s'estime suffisamment équipée en ressources humaines, financières ou matérielles pour la mener à bien dans un délai raisonnable.

Réponse de Mme la Syndique Chantal Weidmann Yenny

Mme la Syndique Chantal Weidman Yenny répond par l'affirmative. Elle explique que c'est une des raisons pour lesquelles le bureau Eqllosion accompagnera la commune dans cette démarche.

Question de M. le Conseiller Fabrice Portmann

M. le Conseiller Fabrice Portmann demande pourquoi M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour ne fonde pas une association qui serait amenée à défendre ses intérêts au sein de la commune ou à la soutenir. Il a en effet l'impression que l'attente est exclusivement tournée vers la Municipalité.

Réponse de M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour

M. le Conseiller Jean-Daniel Bonjour répond qu'il attendait d'abord de voir quelle direction prendrait cette démarche PECC auprès de la Municipalité. Il est d'avis que son idée de Newsletter est bonne et est prêt à la rédiger quatre fois par année.

M. le Président Antoine Eichelberger remercie la Municipalité pour l'organisation de cette séance, les intervenants pour leur travail et l'assemblée pour les échanges fructueux puis il passe la parole à Mme la Secrétaire du Conseil communal pour le contre-appel.

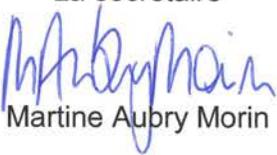
**6. CONTRE-APPEL**

Mme la Secrétaire du Conseil communal procède au contre-appel.

M. le Président Antoine Eichelberger lève la séance à 22h40.

Le président  
  
Antoine Eichelberger

The seal of the Communal Council of Savigny is circular with a blue border. The text 'CONSEIL COMMUNAL' is written along the top inner edge, and 'SAVIGNY' is written along the bottom inner edge. In the center, there is a coat of arms featuring a shield with a crown on top, flanked by two figures. Below the shield, the words 'LIBERTÉ' and 'Patrie' are visible. The seal is stamped in blue ink.

La secrétaire  
  
Martine Aubry Morin

# **Pour une démarche PECC participative et ambitieuse**

## **Pourquoi & Comment**

*Conseil communal de Savigny - Jean-Daniel Bonjour - 21.11.2022*

# Un consensus général, une position non "partisane"

Le réchauffement climatique et la nécessité d'agir, notamment par la transition énergétique, font l'objet d'un **consensus général** (**actions** nécessaires, degré d'**urgence**, mais aussi **opportunités**), aux niveaux scientifique, politique et économique !

- « *Pour aborder les thèmes climatiques et écologiques, il faut **dépasser les clivages partisans**. On a besoin de **tous les partis** pour avancer !* »  
« *Le **climat** et la **durabilité** sont des axes structurants de la législature 2022-2027* »

**Christelle Luisier** (PLR), Présidente du gouvernement VD (19.5.2022 et 8.11.2022)

- « *Il faut viser à un **État de Vaud exemplaire** dans l'**isolation** et la **gestion du parc immobilier**. Avoir une **politique plus volontariste** de développement des **énergies renouvelables** en **accélérant les processus**.* »

**Objectifs du PLR**, dans le prospectus tout-ménage des élections cantonales 2022

- « ***Investir, investir, investir ! Ne pas investir nous coûterait plus cher !*** »

**Roger Nordmann** (PS), conférence enjeux énergétiques dans le bâtiment (12.5.2022)

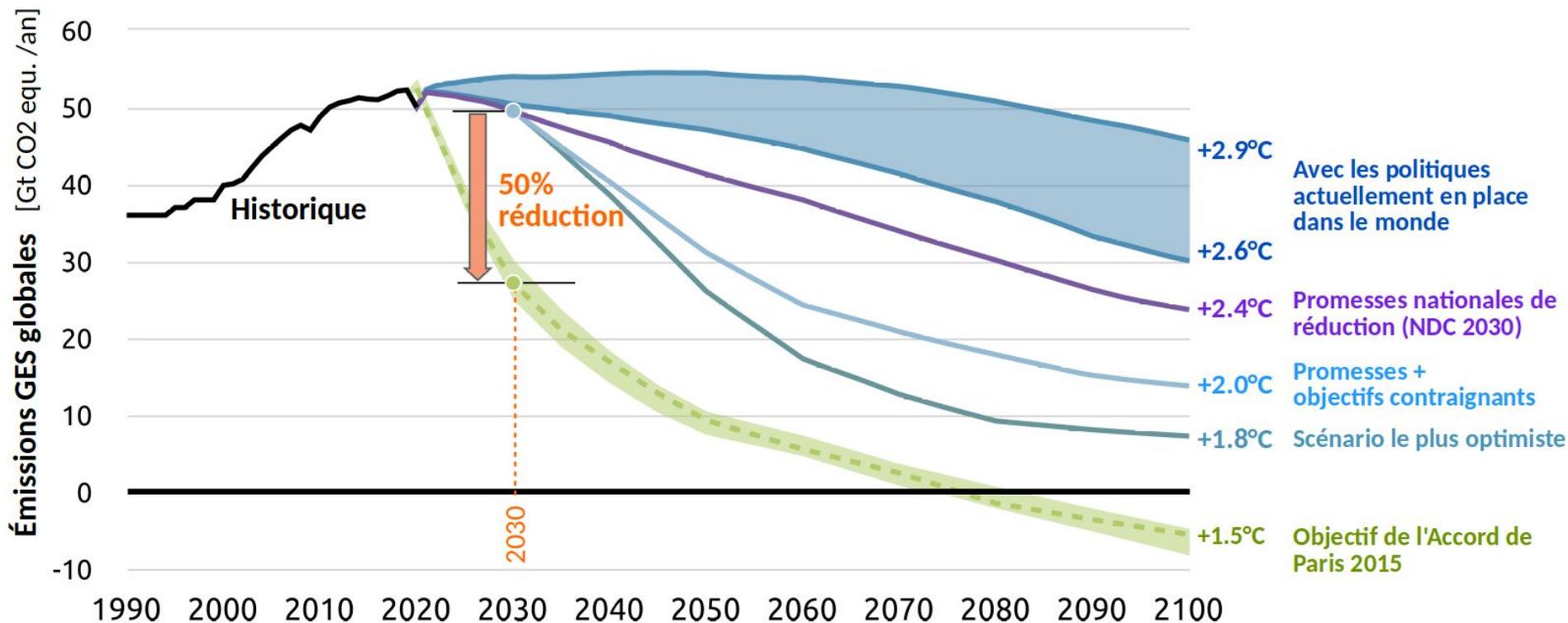
# L'accord de Paris et les scénarios climatiques

## Projections de réchauffement à l'horizon 2100

Émissions et réchauffement attendu basé sur politiques actuelles et engagements



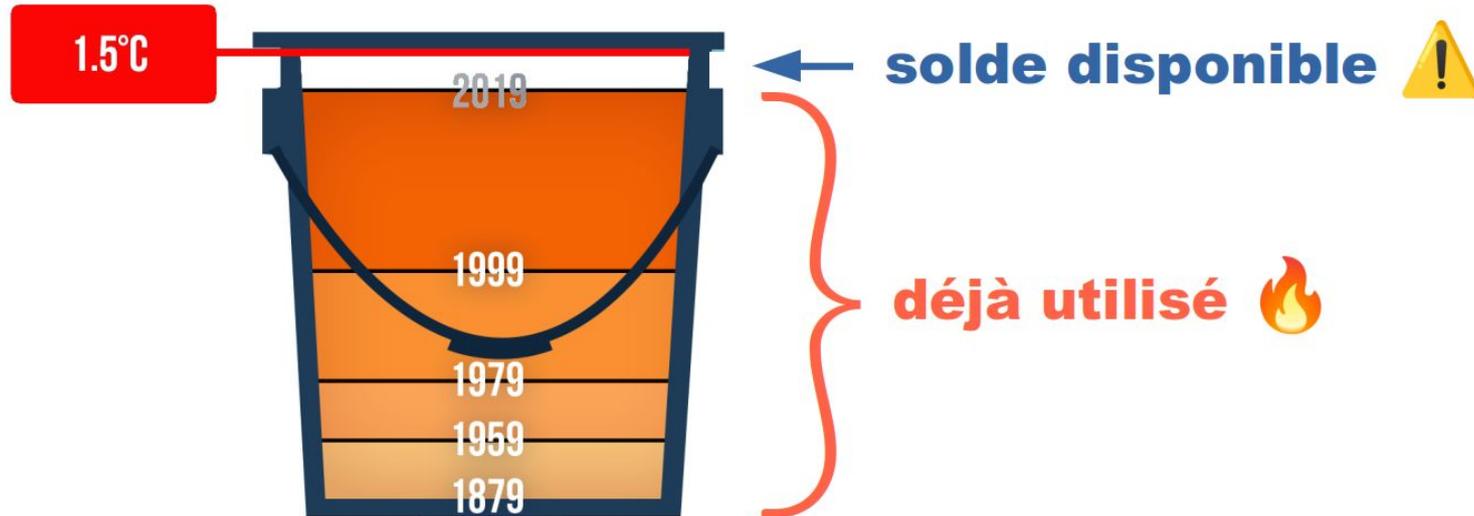
Nov 2022 Update



# Le "budget carbone"

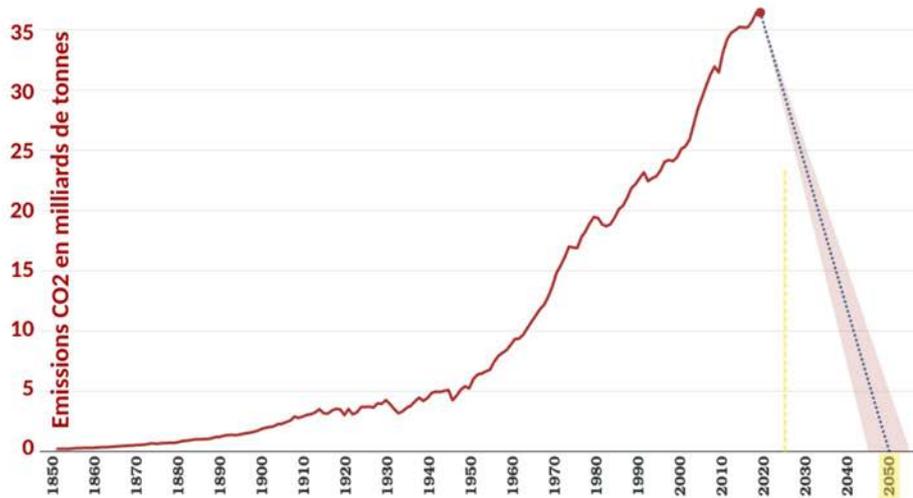
**Objectif des Nations Unies du 12.12.2015 (Accord de Paris, COP21)  
de limiter le réchauffement à +1.5 °C d'ici 2100**

**... or nous approchons déjà les +1.3 °C !**

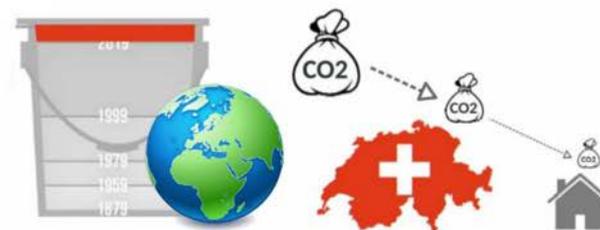


Source : Global Carbon Project / Climate Central

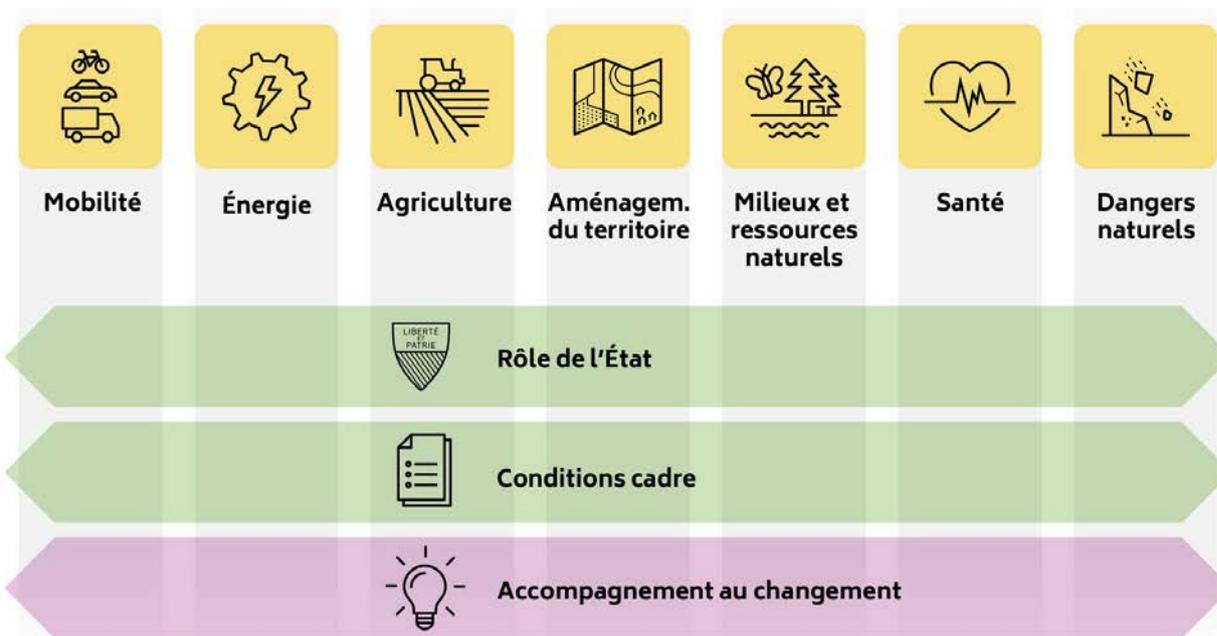
# Objectif +1.5° C → ZÉRO émissions nettes globales en 2050



- ➔ réduction **50%** en **2030**
- ➔ **plafonnement** en **2025**



- Plan ambitieux et au cadre très large : 7 domaines thématiques + 3 domaines transversaux



- Le Plan climat vaudois de 2e génération, prévu pour 2024, devrait impliquer encore plus largement les **collectivités** (communes, associations...), les milieux économiques et le monde académique
- Il élargira encore les objectifs (prenant en compte le **6e rapport GIEC 2022**, la **crise énergétique...**)

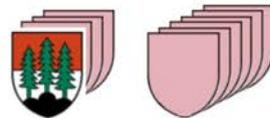
- Le PECC consiste en une **démarche** et un **programme** de soutien **technique** et **financier** proposés par le Canton pour aider les communes dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans climat communaux
- Les **étapes** de l'élaboration d'un PECC sont échelonnées **sur 4 ans** (+1 de préparatifs)
  - A0)** Engagement, choisir un **mandataire**, puis demande de **subvention** au canton
  - A1)** Dresser un **état des lieux** (profil énergétique/climatique du territoire communal) en recourant aux outils de diagnostic proposés par le canton
  - A1)** Définir une **vision** à long terme et des **objectifs à court/moyen terme**
  - A1)** Identifier des **actions** pertinentes (choix dans **catalogue** défini par canton)
  - A2-A4)** **Mise en œuvre** et suivi de ces actions, gouvernance

Tout au long du processus, **communication** étroite avec la population et **participation** de celle-ci !

# La démarche PECC et ses objectifs

situation  
oct. 2022

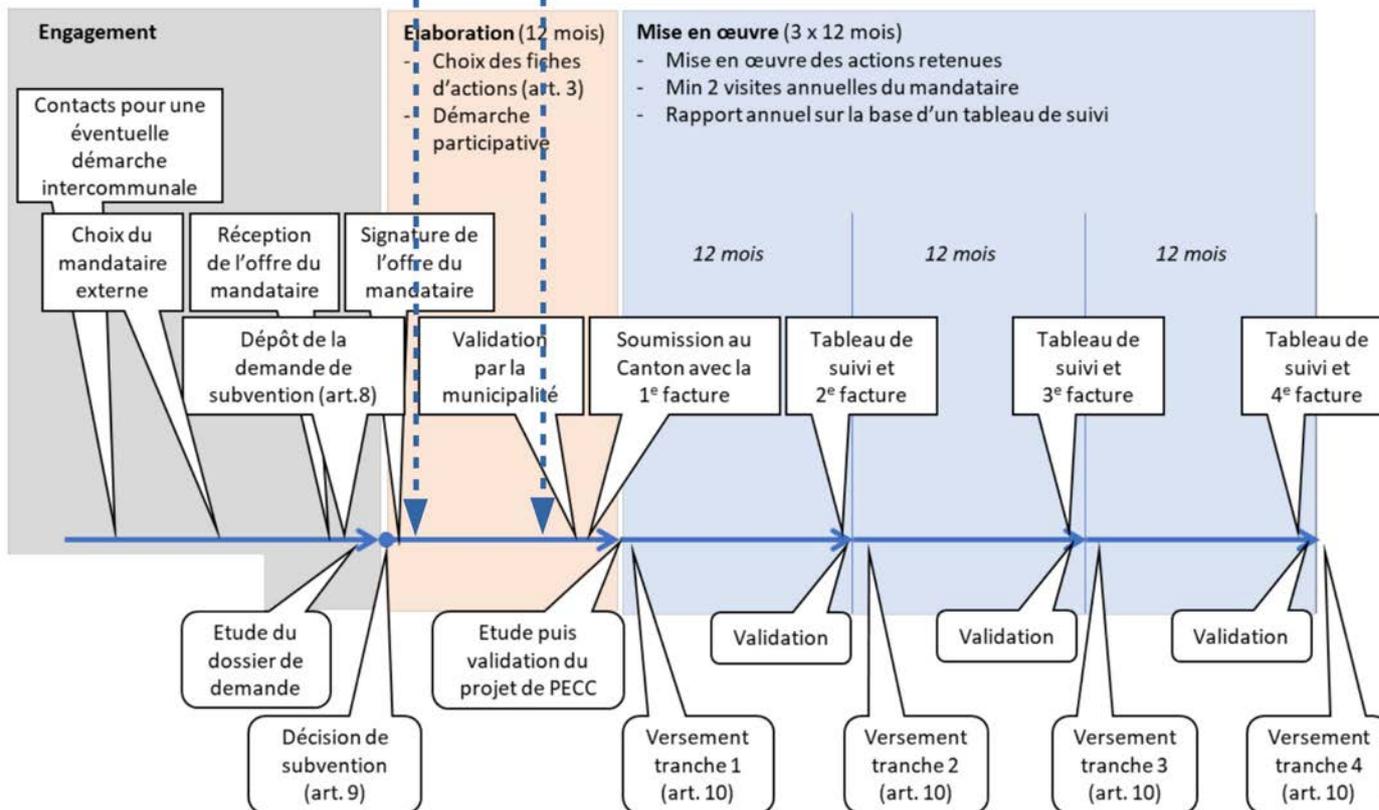
Savigny



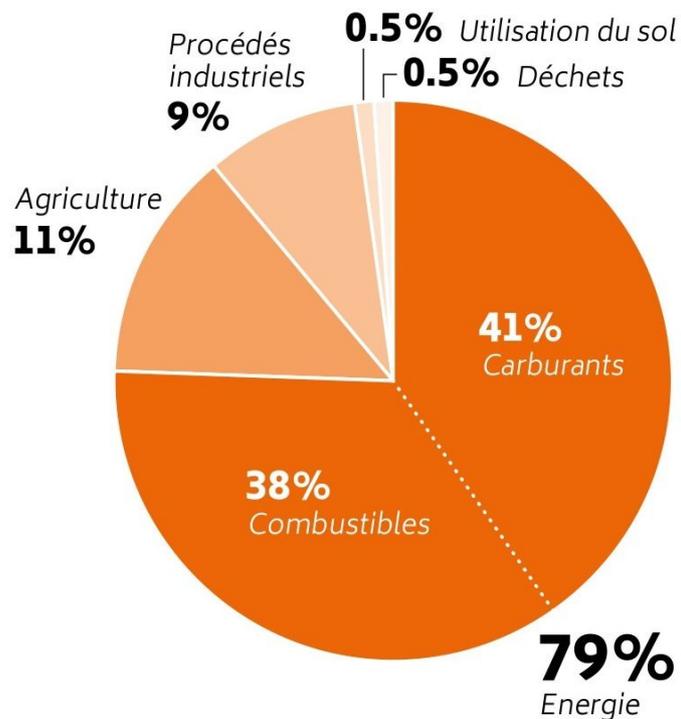
Les 30 premières communes vaudoises  
(dont Puidoux, Ropraz, Montpreveyres, Moudon, Cugy, Bretigny...)

Commune

Canton



# La place de l'énergie dans les politiques climatiques



Répartition des émissions de GES (gaz à effet de serre, CO<sub>2</sub>-équivalent) à l'échelon du canton VD

- ▶ Le domaine de l'énergie est la source de **79% des émissions** de gaz à effet de serre dans notre canton
- ▶ Nous vivons en outre une **crise énergétique** qui va durer

S'agissant des nouvelles technologies relatives aux énergies renouvelables :

- ▶ les solutions **sont disponibles** !
- ▶ elles sont **bien plus efficaces** que les anciennes technologies !
- ▶ devenues **rentables**, elles entraînent des **économies** (donc plus vite on les mettra en œuvre, plus on économisera) !

Elles sont en outre vertueuses : engendrent des **emplois** locaux, apportent une meilleure de **qualité de vie** et un environnement plus **sain**, offrent davantage de **sécurité** !

La transition énergétique est donc aujourd'hui une **triple évidence** : à la fois **écologique**, **technique** et **économique** !

# Autres opportunités de la transition énergétique

## Aspects économiques

- ▶ plus rapidement on achève sa transition, plus vite on se met à l'abri des **tarifs élevés** de l'énergie, plus vite on **amortit** son investissement
- ▶ à contrario, plus on attend, plus la demande sera forte, les temps d'attente élevés, et la mise en œuvre coûteuse (en raison des pénuries de main d'œuvre et d'équipements)
- ▶ pour une commune, débiter tôt permet d'**étaier les coûts** sur plusieurs années (budget)



## La transition en relation avec la crise énergétique

- ▶ réduire les risques de **délestage** ou de **black-out** électrique
- ▶ assurer la **sécurité** de notre approvisionnement et notre **souveraineté** en diminuant notre **dépendance énergétique** à l'égard d'États autocratiques (gaz, pétrole, uranium...)

« *La sortie des énergies fossiles est non seulement une **nécessité**, mais aussi une **opportunité** !* » **Christelle Luisier** (8.11.2022)



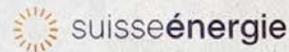
Mai 2022

# journal de l'énergie

pour les propriétaires immobiliers

Conseil Fédéral  
SuisseÉnergie  
Mai 2022

SuisseÉnergie - Le programme du Conseil fédéral pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables.  
suisseenergie.ch



Agir à court terme,  
planifier à long terme

Voir grand pour son  
installation solaire

Faire le plein de  
soleil dans la cave

«L'électricité autoproduite  
est moins chère»

Débrancher la prise du  
chauffage électrique

«Les nouvelles technologies,  
un investissement payant»

Pourquoi acheter un  
véhicule électrique

# Catalogue des 21 actions communales définies par le PECC

Catalogue de **21 actions** réparties en 3 blocs :

- transversales
- énergie & mobilité
- adaptation aux changements climatiques

Il est exigé de réaliser :

- **10 actions** au minimum
- et **3 actions** sont **obligatoires** :  
A4 participation population  
A13 approvis. en énergie  
A17 biodiversité

Transversal	1	Mettre en place une commission de l'énergie, du climat et/ou de la durabilité	Energie et Mobilité	10	Assurer la conformité énergétique et encourager l'efficacité énergétique des bâtiments privés	Adaptation aux changements climatiques	17	Renforcer la biodiversité pour s'adapter aux changements climatiques
	2	Créer un fonds pour l'énergie, le climat et/ou la durabilité		11	Assurer l'exemplarité des communes dans la conception et l'exploitation de leurs bâtiments		18	Identifier et lutter contre les espèces exotiques envahissantes
	3	Former les élu-e-s et le personnel communal		12	Réduire la consommation de l'éclairage public		19	Aménager et gérer les cours d'eau en tenant compte des changements climatiques
	4	Favoriser la participation et l'engagement de la population		13	Planifier l'approvisionnement en énergie du territoire communal		20	Prévenir et gérer les dangers naturels
	5	Acheter de manière responsable et sobre en carbone		14	Développer les réseaux de chaleur d'origine renouvelable		21	Protéger la santé de la population des atteintes dues à la canicule
	6	Réduire, réutiliser et recycler les déchets		15	Développer la production d'électricité photovoltaïque			
	7	Organiser et accueillir des manifestations responsables		16	Sécuriser et améliorer les infrastructures pour les piéton-ne-s et les vélos			
	8	Rénover et construire de manière durable les bâtiments publics <i>(fiche disponible dès automne 2021)</i>						
	9	Promouvoir une alimentation locale, saine et durable						



Moins de 1 an  
1-2 ans  
2-4 ans



Simple  
Moyenne  
Élevée



Basses  
Moyennes  
Élevées

C'est l'une des 3 actions obligatoires du PECC !

Enclencher au tout début de la démarche, une **dynamique communale** associant étroitement le Conseil et la population à l'élaboration du PECC, a un double effet :

- **adhésion** de la population au PECC et ses mesures, **légitimation** par le Conseil
- **incitation** aux actions individuelles

Cette action pourrait notamment consister en :

- **consultation** de la population sur ses souhaits d'engagements dans le cadre du PECC
- **co-construction du PECC** avec la population (vision, logo, slogan, objectifs, actions...) par le biais de sondages, rencontres, etc.
- organisation d'**événements et ateliers** de conseils pour des actions concrètes à l'échelle individuelle ou collective
- diffusion d'**informations utiles** aux particuliers, via une **newsletter**

# Sensibilisation et accompagnement de la population dans la transition par une Newsletter

Une **newsletter** communale ● éditée par un comité de rédaction mixte (commune+citoyens)  
● de 2-4 pages ● paraissant 2-3x/an ● p.ex. encartée dans le Savignolan ● financée par la commune



Avec des **rubriques** telles que :

## éditorial

## dans la région

- manifestations...

## sensibilisation

- conversation carbone  
- fresque du climat

## le saviez-vous ?

- l'impact de l'alimentation

## technologies

- une PAC, c'est quoi ?  
- le COP d'une PAC, quésaco ?

## du côté de la science

- 6e rapport du GIEC pour les nuls

## actions emblématiques

- photovoltaïque + PAC + CAD au centre village

## projets

- le PECC, quésaco ?

## à savoir

- subventionnements VD+CH  
- expertise gratuite

## expériences

- une rénovation durable...

## le coin des jeunes

- une action des jeunes

## entreprises

- une entreprise se présente...

## médias / lectures

- BD "Le monde sans fin"  
- film "À contresens"

# Exemples de démarches participatives PECC



Commune de Cugy VD

Atelier participatif et sondage

## Développement durable

**Vous avez la parole !**

**Venez contribuer à l'élaboration du Plan énergie et climat communal de Cugy (PECC)**

Afin de définir et prioriser ses actions en faveur de la durabilité, la Commune de Cugy donne la possibilité à sa population de contribuer à l'élaboration de son *Plan énergie et climat communal*. Les habitant-e-s, les collaborateur-trice-s des services communaux, les acteur-trice-s économiques et associatifs de la commune sont invité-e-s à proposer des mesures qu'ils estiment que la Municipalité pourrait mettre en place sur son territoire.

Énergie et Durabilité

État des lieux

Plan énergie et climat communal

Actions et événements

- Présentation des projets participatifs en cours

Historique des événements passés

Articles



vevey  
ville d'images

Actualités > Vevey lance une démarche part...

Communiqués de presse

## Vevey lance une démarche participative pour ses stratégies liées au climat et à la durabilité

18 août 2021



Plan climat

COMMUNE D'ÉCUBLENS

### Passons à l'action et activons ensemble le Plan climat

**Nous avons besoin de VOUS pour relever le défi de la transition écologique et climatique.**

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan climat, la Commune d'Écublens a mis sur pied cette plateforme numérique participative pour vous permettre de donner votre avis sur les actions à mettre en œuvre afin de relever le défi climatique à l'échelle locale.



Commune de Bourg-en-Lavaux

## Plan énergie et climat communal

Afin de répondre concrètement aux enjeux énergétiques et climatiques d'ici 2050 sur le territoire communal, de poser des objectifs clairs et de mener des actions pertinentes, la Municipalité souhaite recueillir l'avis de la population. Elle invite donc à la **séance d'information participative** (suivie par un apéritif) qui aura lieu :

**Le samedi 11 juin 2022 de 9h à 12h**

La Ville de Vevey donne sa stratégie de durabilité, ses objectifs et ses mesures. Coup d'env

## Autres exemples d'actions communales impliquant la population



Commune d'Epalinges  
Site officiel

<https://epalinges.coachdurable.ch/>

### MA COMMUNE ET MOI

Bénéficiez d'un coaching sur mesure pour réduire votre empreinte environnementale !

**2ème édition en cours !**

Lors de la 1ère édition 26 foyers ont réduit, en moyenne, 20% de leur impact.

### Le coaching durable

Un expert vous accompagne **sur une durée de 3 à 6 mois** et vous aide à agir de manière concrète et personnalisée pour réduire votre empreinte carbone.

**Alimentation, mobilité et habitat** sont les thèmes qui seront privilégiés, car ils sont des leviers importants pour réduire les émissions de CO2.

**Au total, 4 rencontres de 45min à 1h avec votre coach pour passer à l'action !**



<https://www.actionclimatecublens.ch/>

### Festival de la Transition 2022

Du 7 au 11 juin 2022, Action Climat Ecublens et la ville d'Ecublens organisent le Festival de la Transition qui propose une série d'événements et un samedi entier pour accélérer les réponses à l'urgence climatique avec des actions locales, engageantes et...

[Lire plus](#)

*etc... etc...*



Moins de 1 an  
1-2 ans  
2-4 ans



Simple  
Moyenne  
Élevée



Basses  
Moyennes  
Élevées

*C'est une action à très haut potentiel, le parc immobilier consommant actuellement en Suisse le 46% de l'énergie et étant ainsi responsable du tiers des émissions de gaz à effet de serre !*

Selon une étude cantonale récente, les normes en vigueur ne sont pas respectées dans de nombreux cas (dossiers techniques et construction). D'où l'intérêt de contrôler plus systématiquement, au niveau communal :

- la **partie énergie** des dossiers de **permis de construire**
- la conformité énergétique **en cours de chantier** et lors de la délivrance du **permis d'habiter**

Mais également :

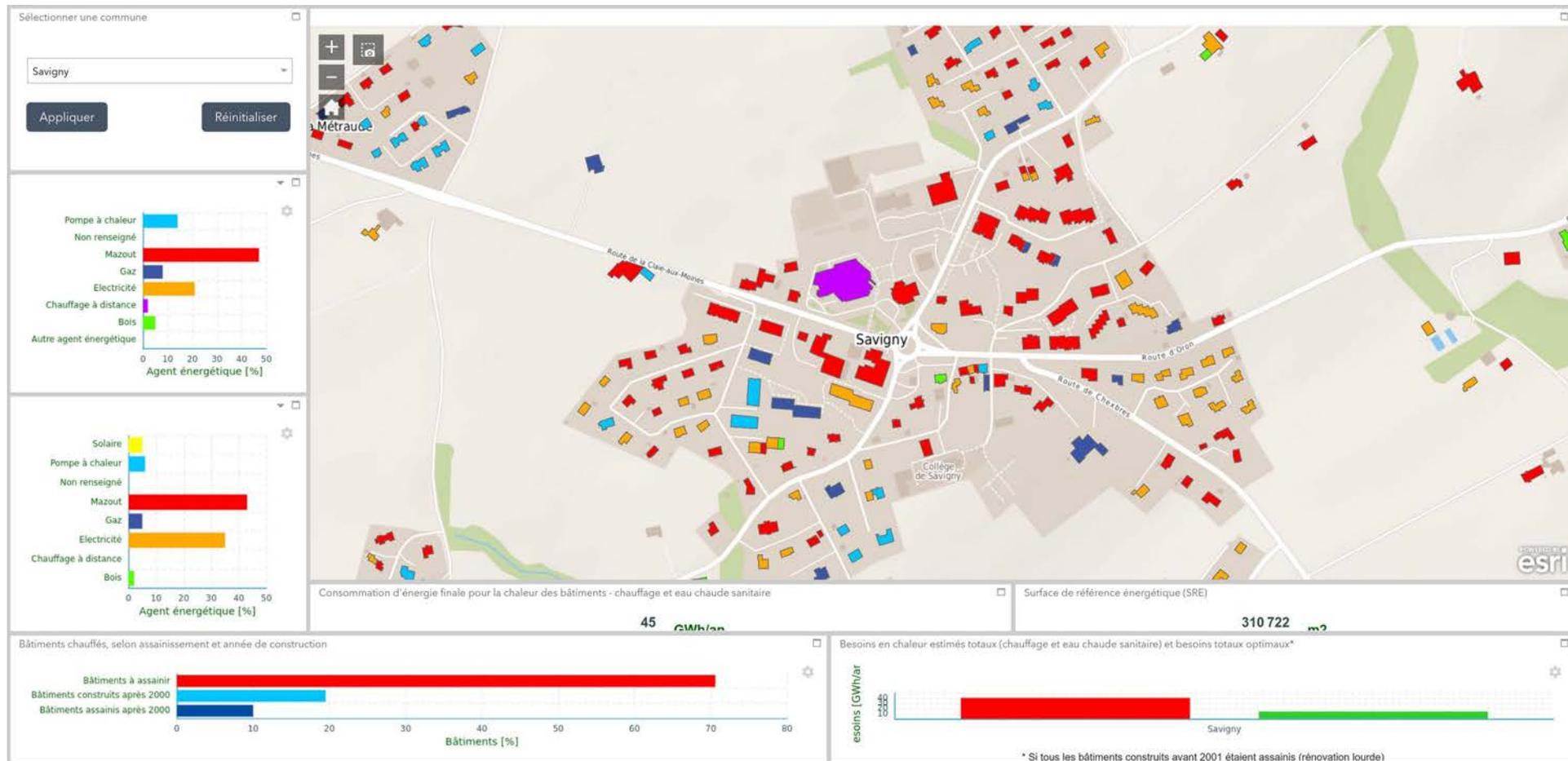
- informer les propriétaires sur les **aides publiques en matière d'assainissement et de transition** énergétique (assainissement/isolation, chauffage PAC, photovoltaïque...)
- les encourager **aller au-delà du minimum légal** pour l'isolation thermique de leur bâtiment et la part d'énergie renouvelable (surface de panneaux photovoltaïque)

# Profil énergétique 2021 des bâtiments publics et privés de la commune de Savigny

**Mazout** Savigny 47% VD 37%

**Electricité** Savigny 21% VD 12%

**PAC** Savigny 14% VD 10%





Moins de 1 an  
1-2 ans  
2-4 ans



Simple  
Moyenne  
Élevée



Basses  
Moyennes  
Élevées

La production locale d'électricité photovoltaïque permet de diversifier l'approvisionnement de la commune, réduire la dépendance énergétique, diminuer le risque de délestage/black-out et faire des économies (en auto-consommant judicieusement sa propre production).

Le photovoltaïque est aujourd'hui le mode de production d'électricité le meilleur marché !

La commune pourrait **faciliter la pose d'installations photovoltaïques** chez les **privés** :

- par des campagnes de promotion, le regroupement de démarches (ex: Épalinges)
- voire en allouant des **aides financières** ponctuelles (ex: 44 communes vaudoises)

La **commune** doit devenir **exemplaire** :

- en équipant en photovoltaïque la majeure partie des **bâtiments communaux**
- il existe des **sociétés qui prennent en charge** des installations solaires sur des toits privés (démarches et financement total), revendant ensuite l'électricité aux propriétaires à un tarif très avantageux (ex: hangars agricoles, ZI, écoles tel que Carouge...)
- cela pourrait le cas échéant aussi se faire par un **financement participatif** (exemples de "coopératives solaires citoyennes" à Echallens, Gland, Nyon, ouest Lausannois...)



Moins de 1 an  
1-2 ans  
2-4 ans



Simple  
Moyenne  
Élevée



Basses  
Moyennes  
Élevées

*Les communes doivent faire preuve d'exemplarité vis-à-vis de leurs habitants !*

Pour les bâtiments **existants** :

- assurer un **suivi énergétique** détaillé (chauffage, ECS, électricité, ventilation, éclairage...)
- identifier les **mesures d'optimisation** énergétique les plus efficaces
- établir le cas échéant un **plan d'assainissement** (actions nécessaires, budgets...)

Pour les constructions  **futures**  et les **rénovations** :

- viser des **standards d'efficacité énergétiques** élevés (abaissant les frais d'exploitation et conduisant à des économies)
- diminuer l'**énergie grise** du bâtiment par l'usage de matériaux à faible empreinte carbone (bois, terre crue...), privilégier la rénovation à la démolition/reconstruction

# PAC + Photovoltaïque + Auto-consommation = le cas de figure idéal !



L'opportunité d'accélérer le projet d'**assainissement et transition énergétique** des **bâtiments communaux** (complexe scolaire, forum, maison de commune et agora : voir Rapport Gestion 2021 p 45)  
... avant que les coûts et délais d'attente ne grimpent encore davantage

- isolation (toiture, etc...)
- photovoltaïque + regroupement de consommation propre
- centrale de chauffe PACs géothermie + réseau chauffage à distance



Moins de 1 an  
(mise en place)  
1-2 ans  
2-4 ans



Simple  
Moyenne  
Élevée



Basses  
Moyennes  
Élevées

*Solution préconisée par le canton pour les communes ayant peu de ressources humaines disponibles pour gérer les tâches et projets en lien avec l'énergie, le climat ou la durabilité !*

## Prérogatives possibles :

- suivi de la **politique énergétique et climatique** de la commune
- étude préalable de **préavis/projets communaux**, formulation de recommandations
- proposition de projets ou examen de projets émanant des citoyen-ne-s
- mener les campagnes d'**information** (newsletter) et autres actions favorisant la participation de la population...

## Formes possibles d'une telle commission :

- composée de membres de la Municipalité, du Conseil communal, de l'administration et de citoyen-ne-s (dans ce cas, régie par un règlement de la Municipalité)
- commission permanente du Conseil communal (régie alors par le règlement du Conseil)

**Exemples** : Épalinges, Bourg-en-Lavaux, Vevey...

# Rôle et responsabilité de l'échelon communal

- Dans la lutte contre le réchauffement, l'**échelon communal** est primordial :

*« La lutte contre le réchauffement climatique est le **défi de notre siècle**. Il faut donc s'y atteler **partout** où nous le pouvons, et notamment à l'échelon local. **Les communes**, grâce à leur proximité avec la population ou encore leur compétence dans des domaines essentiels comme celui de l'énergie, sont des **partenaires clefs pour mener les politiques en faveur du climat**. »*

**Christelle Luisier** (PLR), Présidente du gouvernement VD

- Nous adultes, aujourd'hui aux commandes, devons **prendre nos responsabilités** et répondre aux préoccupations de la jeunesse par des actions rapides et efficaces :

*« À la direction de l'environnement, nous devons **accélérer la transition énergétique** (...). À la direction de l'enfance et jeunesse, (...) il faudra travailler davantage sur **l'écoanxiété grandissante**, et s'assurer que la **voix des nouvelles générations** soit entendue (...). »*

**Vassilis Venizelos** (Vert), Conseiller d'État VD (20.5.2022)

# Conclusion

## Une démarche PECC **participative**

- ▶ associer la **population** à l'élaboration de notre PECC dès le début du processus
- ▶ constituer idéalement un **groupe de suivi** PECC (participation au choix des actions...)
- ▶ créer une **dynamique** communale favorisant les initiatives privées et les échanges d'expériences en matière de **transition et durabilité**, par des actions régulières de **communication** : newsletter, conférences, conseils, mesures d'accompagnement, etc...

## Un PECC qui soit **ambitieux**, que la population puisse s'approprier

- ▶ choisir des **actions d'envergure** (à haut potentiel), et les mettre en œuvre rapidement
- ▶ faire preuve d'**exemplarité** publique (ayant un effet incitatif auprès des habitants)
- ▶ considérer cette opération comme une **opportunité**, dont notre commune sortira gagnante

L'élaboration et la mise en œuvre d'un **PECC exemplaire** a aussi une **valeur symbolique** importante : cela donne à **nos jeunes** et à l'ensemble de la population le signal que les autorités communales prennent la crise climatique et environnementale au sérieux, qu'elles se soucient de l'avenir des générations futures en passant **des paroles aux actes**, se plaçant ainsi et sans tarder *du bon côté de l'histoire* !

# Évolution de la température moyenne globale (1850-2021)

« *Quand, si ce n'est maintenant ?  
Où, si ce n'est ici ?  
Qui, si ce n'est nous-mêmes ?* »

*John F. Kennedy*

1860

1890

1920

1950

1980

2010